

Master MEEF-PE-ESPÉ de l'académie de Grenoble

Année universitaire 2016-2017

UE 208 - Conception et mise en œuvre de l'enseignement

Responsable : Hélène GONDRAND

helene.gondrand@grenoble-alpes.fr

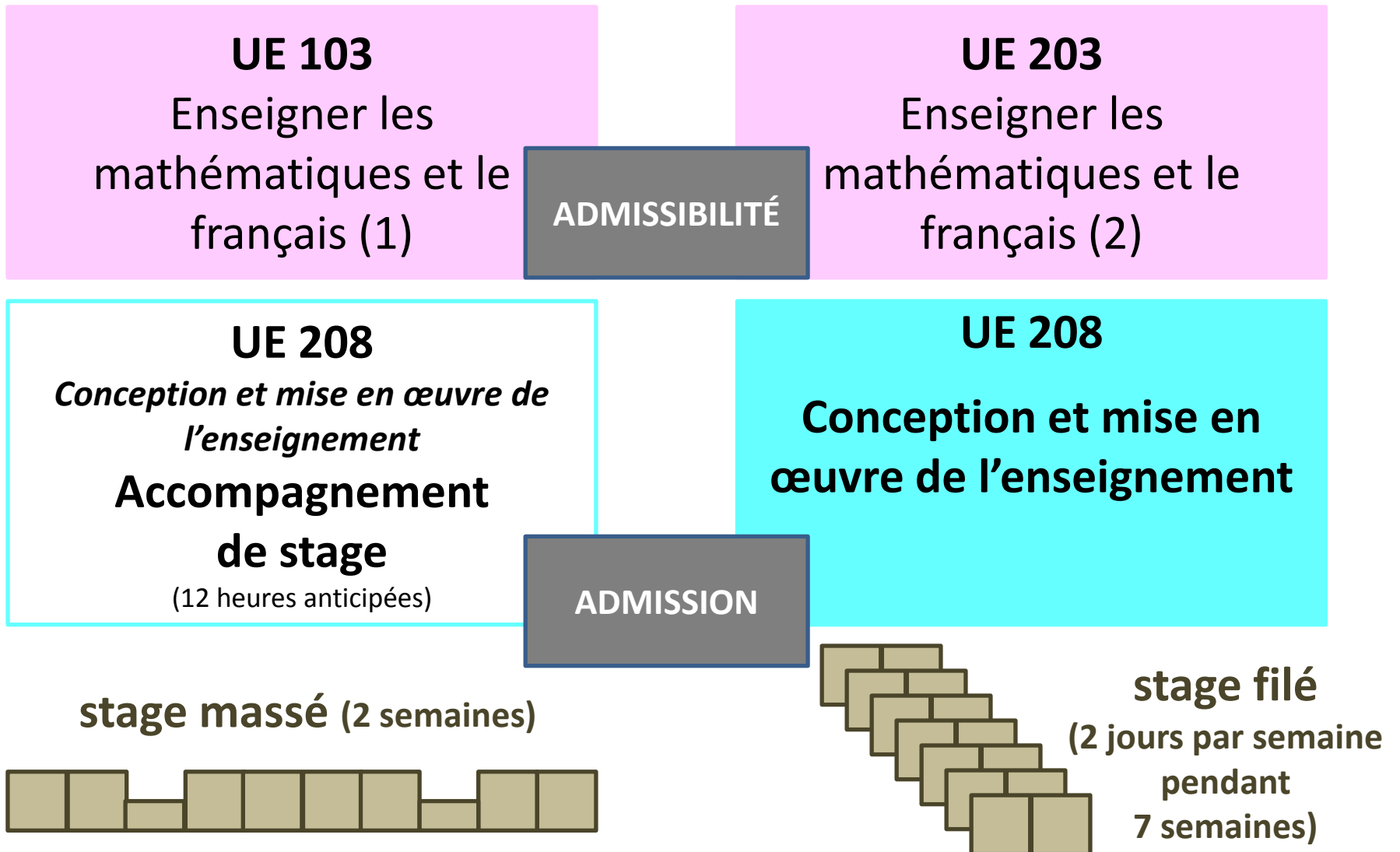
Master MEEF-PE-ESPÉ de l'académie de Grenoble

Année universitaire 2016-2017

Stage en pratique accompagnée

semestres 1 et 2

Articulation stage et préparation au CRPE dans la formation en M1-MEEF



Cahier des charges pour les enseignants chargés de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants durant leur stage d'observation et de pratique accompagnée

Modalités du stage de pratique accompagnée

Le stage est réalisé par un **binôme d'étudiants ayant choisi la même option** à l'épreuve orale 1 du CRPE.

Il se déroule en deux sessions

- 1. Première session (stage massé) : du lundi 7 novembre 2016 au vendredi 18 novembre inclus.**
- 2. Deuxième session (stage filé de 2 jours par semaine pendant 7 semaines) du 30 janvier au 31 mars 2017**
(2 cohortes : lundi/mardi ou jeudi/vendredi)

Cahier des charges pour les enseignants chargés de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants durant leur stage d'observation et de pratique accompagnée

Objectifs du stage

- ▶ approfondir sa connaissance du métier d'enseignant
- ▶ prendre progressivement en charge la classe
- ▶ développer sa réflexion sur l'adéquation entre préparation, conduite de la classe et apprentissages effectifs des élèves ; porter un regard critique sur sa propre pratique
- ▶ préparer le dossier disciplinaire support de l'épreuve 1 d'admission au CRPE.

Cahier des charges pour les enseignants chargés de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants durant leur stage d'observation et de pratique accompagnée

Progressivité des tâches demandées aux étudiants 1/2

Période 1 massée : au moins **une séance** par jour dans une discipline

⇒ allongement du temps de conduite de la classe

⇒ séances dans plusieurs disciplines.

Période 2 filée : **séquences**

⇒ élargissement du champ des disciplines abordées

⇒ conduite d'**au moins une demi-journée de classe en continu**

Cahier des charges pour les enseignants chargés de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants durant leur stage d'observation et de pratique accompagnée

Progressivité des tâches demandées aux étudiants 2/2

Au cours de ce stage, chaque binôme met en œuvre **une séquence ou un dispositif (5 à 7 séances)** qui figurera dans le dossier support de l'épreuve 1 d'admission du CRPE et recueille les documents nécessaires à sa présentation et à son analyse (enregistrements, photocopies de productions d'élèves, photos des affichages et des tableaux...).

Cahier des charges pour les enseignants chargés de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants durant leur stage d'observation et de pratique accompagnée

Évaluation du stage

- L'évaluation du stage prend appui sur une grille d'évaluation renseignée par l'étudiant, le maître d'accueil et l'inspecteur (IEN) de la circonscription. Elle donne lieu à une appréciation générale.
- La validation du stage repose sur la compétence : « **Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école** : respect du cadre réglementaire de l'école, ponctualité, assiduité, respect des valeurs de la république (exemplarité, sérieux, ...) ».

Grille d'évaluation du stage de M1 MEEF-PE

(appréciations portées par le maitre de stage sur les compétences du stagiaire)

1. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
2. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
4. Maîtriser la langue française à des fins de communication
5. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Cahier des charges pour les enseignants chargés de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants durant leur stage d'observation et de pratique accompagnée

Validation de l'UE du stage (UE 208)

Conformément au règlement d'examen du Master MEEF-PE

- **si le stage n'est pas validé, l'UE 208 ne peut pas être validée,**
- **lorsque l'UE 208 n'est pas validée parce que le stage n'est pas validé, elle n'est pas compensable.**

Affectations des stagiaires dans les classes

- Responsabilité des DASEN (directeurs académiques des services départementaux) qui désignent les maitres d'accueil. Travail en collaboration avec les responsables de mises en œuvre sur le site.
- Le **9 septembre**, lien adressé à tous les M1 MEEF-PE (**adresse UGA ou USMB**) : questionnaire Sphinx à renseigner en ligne pour le **12 septembre**.
- Les renseignements fournis permettront de procéder aux affectations (choix du binôme de même option, covoiturage...).
- Justificatifs attestant de situations personnelles susceptibles d'être prises en compte lors des affectations (activité salariée...) à déposer au secrétariat de scolarité M1 de site **au plus tard le 15 septembre, 18h**.

Master MEEF-PE-ESPÉ de l'académie de Grenoble

Année universitaire 2016-2017

Les épreuves du CRPE

Calendrier du CRPE 2017

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98678/calendrier-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

Inscriptions

du **jeudi 8 septembre 2016**, à partir de 12 heures, au **jeudi 13 octobre 2016**, 17 heures, heure de Paris.

Épreuves écrites d'admissibilité

Les épreuves écrites de français et de mathématiques auront lieu **jeudi 20 et vendredi 21 avril 2017**.

Épreuves d'admission

Les dates des épreuves d'admission sont fixées par les recteurs. Les épreuves auront lieu entre mai et juillet 2017. Les calendriers des épreuves d'admission seront disponibles sur les sites internet des académies.

Les épreuves du CRPE

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

Admissibilité		
Épreuve écrite de Français	4h	/40
Épreuve écrite de Mathématiques	4h	/40

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Admission		
Première épreuve orale d'admission : Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat	1h	/60
Deuxième épreuve orale d'admission : entretien à partir d'un dossier	Préparation : 3h	
1^{ère} partie (EPS)	30 min	/40
2^e partie (« Positionnement professionnel »)	45 min	/60

Deuxième épreuve orale d'admission : entretien à partir d'un dossier

Préparation : 3 heures

1^{ère} partie (EPS)

Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou maternelle.

Déroulement de l'épreuve orale

exposé par le candidat de ses réponses

10
min

entretien avec le jury

- Aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation
- Élargissement du questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

20
min

/40

Durée : 30 minutes

Épreuve sur 40 points

Deuxième épreuve orale d'admission : entretien à partir d'un dossier

2^e partie

Le jury propose au candidat **un dossier de cinq pages maximum** portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire

Déroulement de l'épreuve orale

exposé par le candidat : analyse de la situation et des questions qu'elle pose, lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles

15
min

entretien avec le jury

- prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire,
- se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

30
min

/60

Durée : 45 minutes

Épreuve sur 60 points

Première épreuve orale d'admission : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat 1/2

Déroulement de l'épreuve orale		
Présentation du dossier par le candidat	20 min	/20
Entretien avec le jury <ul style="list-style-type: none">- aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation- élargissement et/ou approfondissement dans le domaine considéré, pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.	40 min	/40
Durée : 1 heure	Épreuve sur 60 points	

Première épreuve orale d'admission : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat 2/2

Le dossier, support de l'exposé et de l'entretien

Disciplines au choix	Constitution du dossier	Forme du dossier
<ul style="list-style-type: none">▶ Sciences et technologie▶ Histoire▶ Géographie▶ Histoire des arts▶ Arts visuels▶ Éducation musicale▶ Enseignement moral et civique	<ul style="list-style-type: none">- synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;- description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents	<p>10 pages au plus</p> <p>adressé au président du jury</p> <p>délais et modalités fixés par le jury</p>

Attentes du jury à l'égard du candidat :

Exposé

Rapport externe des épreuves d'admission CRPE 2015

http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/IMG/pdf/crpe_2015/Rapport_externer_admission_CRPE_2015_v4.pdf

- > témoigner de ses connaissances scientifiques et leur traitement didactique ;
- > expliciter les procédés pédagogiques choisis ;
- > produire un discours cohérent et argumenté qui mette en évidence l'articulation entre les deux parties du dossier.

« Tout au long de l'épreuve, le jury est attentif à la qualité d'expression du candidat et à son aptitude à échanger avec les membres de la commission. »

Attentes du jury à l'égard du candidat :

Entretien

Rapport externe des épreuves d'admission CRPE 2015

http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/IMG/pdf/crpe_2015/Rapport_externer_admission_CRPE_2015_v4.pdf

- > faire état de ses connaissances sur les programmes et sur la progression de l'enseignement de la discipline choisie à l'école primaire ;
- > maîtriser les connaissances scientifiques qui fondent le dossier et leur traitement didactique ;
- > expliquer et justifier ses choix pédagogiques en fonction des publics visés ;
- > resituer les apprentissages visés dans le cadre de la connaissance du développement de l'enfant ;
- > élargir et développer la réflexion en mobilisant la polyvalence du maître et la pluridisciplinarité.

Choisir une option

Des ressources en ligne

éduscol | thématiques | disciplines | formations | bases de données


Rechercher

éduscol
Informier et accompagner les professionnels de l'éducation

Accueil du portail > Contenu et pratiques d'enseignement > École élémentaire et Collège

École élémentaire et Collège


Imprimer



**LE SOCLE COMMUN
DE CONNAISSANCES,
DE COMPÉTENCES
ET DE CULTURE**


Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'évaluation des acquis scolaires des élèves

Les connaissances acquises par les élèves et les compétences qu'ils développent pendant la scolarité obligatoire constituent une culture scolaire commune. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture identifie ces éléments...




Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux

Le cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) regroupe les classes du CP, CE1 et CE2. Cette rubrique présente les programmes et les ressources d'accompagnement associées et les documents nationaux d'évaluation.



Cycle 3 - cycle de consolidation

Le cycle 3 (cycle de consolidation), regroupe les classes du CM1, CM2 et de 6ème ; et recouvre donc l'école et le collège. Cette rubrique présente les programmes et les ressources d'accompagnement associées et les documents nationaux d'évaluation.



Cycle 4 - cycle des approfondissements

Le cycle 4 (cycle des approfondissements), recouvre les classes de 5ème, 4ème et 3ème. Cette rubrique présente les programmes et les ressources d'accompagnement associées et les documents nationaux d'évaluation.

Vous êtes ici : [Pratiques d'enseignement](#) / [Niveau primaire](#) / [Niveau 2](#) / [Niveau 2](#)

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux

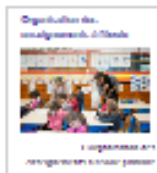
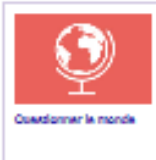
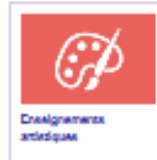
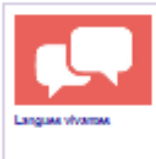
Imprimer

Le cycle 2 (après des apprentissages fondamentaux) regroupe les classes de CP, CE1 et CE2. Cette rubrique présente les programmes et les ressources d'accompagnement au sein de la démarche nationale d'évaluation.

Programme

Le programme du cycle 2 a été publié au BOEN spécial n° 11 du 20 novembre 2010
[Voir l'ensemble du programme du cycle 2](#)

Ressources d'accompagnement



Suivi et évaluation



Espace Infothèque



Vous êtes ici : [Pratiques d'enseignement](#) / [Niveau primaire](#) / [Niveau 2](#) / [Niveau 2](#)

Cycle 3 - cycle de consolidation

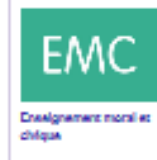
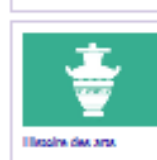
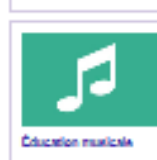
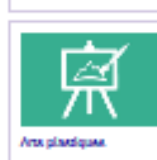
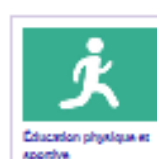
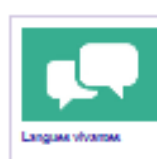
Imprimer

Le cycle 3 (après des apprentissages fondamentaux) regroupe les classes de CM1, CM2 et de 6ème, et concerne donc l'étude et l'évaluation. Cette rubrique présente les programmes et les ressources d'accompagnement au sein de la démarche nationale d'évaluation.

Programme

Le programme du cycle 3 a été publié au BOEN spécial n° 11 du 20 novembre 2010
[Voir l'ensemble du programme du cycle 3](#)

Ressources d'accompagnement



Espace Infothèque

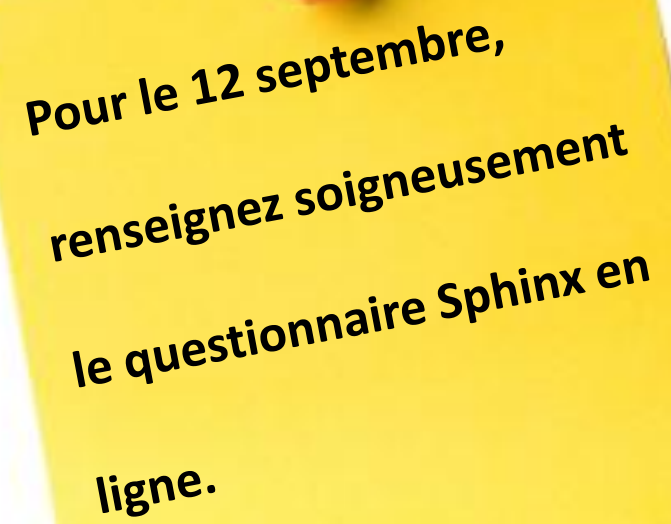


Choisir une option

- ▶ Sciences et technologie
- ▶ Histoire
- ▶ Géographie
- ▶ Histoire des arts
- ▶ Arts visuels
- ▶ Éducation musicale
- ▶ Enseignement moral et civique

Des questions ?





**Pour le 12 septembre,
renseignez soigneusement
le questionnaire Sphinx en
ligne.**

Bonne rentrée à tous...